



Dossier de demande d'aide « Fonds de relance »

Volet 2 - aide à la digitalisation

Dans le contexte de crise sanitaire et de crise économique sans précédent liée à l'épidémie de Covid-19, la Communauté de communes du Pays de Saint-Fulgent - Les Essarts, a souhaité mobiliser des moyens exceptionnels en complément de ceux de l'État et de la Région pour aider les entreprises et surtout les plus petites d'entre elles, à passer cette période difficile.

En complément du fonds territorial Résilience, et suite au contexte de reconfinement la volonté des élus est de soutenir les entreprises locales à s'inscrire dans une démarche de digitalisation.

LES CONDITIONS D'ATTRIBUTION DE LA SUBVENTION :

Le volet 2 est une mesure de soutien à la digitalisation qui s'adresse aux :

- Entreprises artisanales, commerciales ou agricoles installées sur le territoire de la Communauté de communes
- De moins de 10 salariés
- Dont le Chiffre d'Affaires est inférieur à 1 million d'euros
- Engageant une démarche de digitalisation par la mise en place d'un site internet marchand ou pour une adhésion à une place de marché avec un volet e_commerce

Cette aide sera versée sous la forme d'une subvention unique de 200 €.

Délibération du Conseil communautaire du 2 décembre 2020

Le présent document est un dossier type de demande d'aide au titre du dispositif

« Fonds de relance- Volet 2 »

Votre dossier doit être envoyé **avant** l'engagement du programme qui fait l'objet de votre demande d'aide en un exemplaire à l'adresse suivante :

Communauté de communes du Pays de Saint-Fulgent - Les Essarts
Service Développement Economique
2 rue Jules Verne
85250 SAINT FULGENT

ou par mail : economie@cctfulgent-essarts.fr

Un accusé de réception vous sera envoyé vous précisant la date de début d'éligibilité des dépenses.

Les dépenses ne pourront être prises en compte qu'à compter de la date figurant sur ce document.

Liste des pièces constitutives du dossier de demande

Pour toute demande d'aide, voici la liste des documents à fournir :

- Le dossier de demande d'aide « Fonds de relance- volet 2 », dûment complété (page 3 à 6)
- Un extrait du Répertoire des Métiers (RM), datant de moins de 3 mois
ou un extrait du Registre du Commerce et des Sociétés (RCS), datant de moins de 3 mois
ou un extrait du Registre des actifs agricoles, datant de moins de 3 mois
- Un relevé d'identité bancaire ou postal de l'entreprise
- Devis détaillés HT et TTC concernant le projet de digitalisation

Lettre de demande de l'entreprise

Entreprise :

Adresse :

.....

.....

A, le .../.../....

Monsieur le Président,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint mon dossier de demande d'aide à la digitalisation des entreprises

J'ai bien noté que :

- ce dossier ne sera examiné que si tous les documents et renseignements demandés y sont joints,
- la subvention sollicitée est accordée sur la base du règlement (CE) n° 1998/2006 de la Commission européenne du 15 décembre 2006 concernant l'application des articles 87 et 88 du Traité aux aides de minimis. Ce règlement prévoit qu'une entreprise ne peut dépasser un plafond de 200.000 € en trois ans pour toutes les aides de ce type.

D'autre part, j'atteste sur l'honneur :

- répondre à l'ensemble des critères d'éligibilité du dispositif repris en page 1 du présent document,
- ne pas bénéficier d'une autre aide financière pour ce projet (hors chèque numérique de l'Etat),
- être en situation régulière au regard des obligations fiscales, sociales et environnementales,
- ne pas être en redressement judiciaire, sauf à disposer d'un plan de continuation,
- que mon entreprise n'a pas perçu plus de 200.000 € d'aides publiques (subvention, prêt, garantie, avances remboursables, allègements fiscaux et sociaux...) encadrées par ce régime durant les trois dernières années, conformément au tableau des aides publiques obtenues joint en annexe,
- l'exactitude des renseignements fournis dans ce dossier.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

Le représentant légal de l'entreprise,
(Civilité, nom, prénom, fonction, signature et cachet de l'entreprise)

Plan de financement prévisionnel

RECAPITULATIF DES DEVIS		FINANCEMENT	
Type de dépenses - Prestataires	Montant prévisionnel euros HT	Recettes	Montant prévisionnel euros HT
		Apports en fonds propres	
		Emprunts	
		Aides publiques sollicitées pour ce projet d'investissement :	
		- Communauté de communes	200,00
		- Autre : Chèque numérique Etat.....	
		- Autre :	
TOTAL GENERAL DES INVESTISSEMENTS HT		TOTAL DES RECETTES HT	

LISTE DES AIDES PUBLIQUES

Déclaration des aides publiques au titre des aides accordées sur la base du Règlement UE n°1407 / 2013 de la Commission Européenne du 18 décembre 2013 concernant l'application des articles 107 et 108 du Traité sur le fonctionnement de l'Union Européenne aux aides de Minimis.

Indiquer l'ensemble des aides publiques obtenues au cours des trois dernières années, ainsi que les demandes d'aides en cours de traitement.

Aides obtenues :

Nom de l'aide et objet de programme	Organisme financeur	Nature de l'aide (*)	Montant de l'aide	Date d'octroi

Demandes d'aides en cours de traitement :

Nom de l'aide et objet de programme	Organisme financeur	Nature de l'aide (*)	Montant de l'aide	Date d'octroi

(*) subvention, avance remboursable, crédit d'impôt, bonification d'intérêt, exonération fiscale, sociale, etc....

Pour mémoire, liste des principales autres aides existantes :

- soutien aux actions collectives (pôles de compétitivité, appels à projets, DINAMIC Entreprises ...)
- soutien à l'innovation (OSEO Innovation - ANVAR, Fonds Régional à l'Innovation (FRI), Prestation Technologique Réseau (PTR), Crédit d'Impôt pour la Recherche (CIR), Fonds de Recherche et de Technologie (FRT), COntention de Recherche pour les TECHniciens Supérieurs (CORTECHS), projets de R&D ...)
- aides à la performance environnementale (ADEME - Région)
- aides à l'export (Analyse Internationale, Prim'Export, PAS International, CAP International, Crédit d'impôt export, Soutien Individualisé à la Démarche EXport (SIDEX) ...)
- aides à la formation (Engagement De Développement de la Formation (EDDF) ...)
- aides à l'immobilier d'entreprise
- aides aux artisans et commerçants (Opération de Restructuration de l'Artisanat et du Commerce (ORAC) ...)
- aides aux entreprises industrielles du secteur agricole et forestier (FEOGA – FEADER, FEP, IFOP, Prime d'Orientation Agricole (POA), Aide régionale à l'industrie du bois (CAP Bois / ARDIBOIS), Aide Régionale à l'Investissement des Industries Agro-Alimentaires (ARIA) ...)
- Contrat d'Appui à la Performance (CAP), Pré-CAP, Objectif Performance, Fonds Régional d'Aide au Conseil (FRAC), Prime Régionale à la Création d'Entreprise (PRCE), Prime Régionale à l'Emploi (PRE), Prime à l'Aménagement du Territoire (PAT), Aide aux Chômeurs Créateurs ou Repreneurs d'une Entreprise (ACCRE), Encouragement au Développement d'Entreprises Nouvelles (EDEN) ...
- allègements fiscaux, exonérations de taxes professionnelles, réductions des droits de mutation, prêts à taux bonifié par une société de reconversion...